

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 décembre 2023

RELANCER L'ORGANISATION DES CLASSES DE DÉCOUVERTE - (N° 1931)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° 27

présenté par

Mme Pochon, Mme Arrighi, M. Bayou, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, Mme Chatelain,
M. Fournier, Mme Garin, M. Iordanoff, M. Julien-Laferrière, Mme Laernoës, M. Lucas,
Mme Pasquini, M. Peytavie, M. Raux, Mme Regol, Mme Rousseau, Mme Sas, Mme Sebaihi,
M. Taché, Mme Taillé-Polian et M. Thierry

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 3 par la phrase suivante :

« Le fonds encourage notamment l'organisation de séjours croisés entre écoles issues de territoires ruraux et écoles de quartiers prioritaires de la politique de la ville, dans un objectif de mixité sociale. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à favoriser les séjours communs entre les classes de jeunes issus des territoires urbains et de jeunes issus des quartiers prioritaires de la politique de la ville de différentes communes. La jeunesse des quartiers prioritaires et des territoires ruraux sont souvent opposés de manière caricaturale. Cela pèse sur le devenir et l'émancipation de nombreuses et nombreux jeunes issu-es des territoires ruraux, comme issu-es de quartiers prioritaires, qui subissent assignations, infantilisme, et misérabilisme, freinant leurs rêves et leurs projets de vie. L'aide à l'organisation de séjours communs favoriserait un meilleur accès à la nature des jeunes issus de milieux urbains et de quartiers où les espaces de nature tendent à manquer plus qu'ailleurs, et favoriserait également une interconnaissance et une mixité sociale propice à lever les étiquettes qui pèsent sur leurs parcours. Ces échanges participent à un renforcement du vivre ensemble au sein de notre communauté nationale.